

Situation de la délégation 44

La nouvelle assistante de délégation a pris ses fonctions le 2 novembre et était présente lors de ce CDAS (suite au départ en retraite d'une assistante « emblématique » du 44). La déléguée n'est, elle, pas remplacée.

Au niveau Finances, **FO** a alerté l'administration sur des procédures de recrutement qui se font désormais sans entretien contrairement au cadre de l'arrêté du 15 janvier 2002 modifié. C'est toute la problématique des recrutements sur des postes au choix, très opaques et permettant le « fait du prince ».

Bercy a confirmé que la procédure de recrutement doit inclure un entretien. Dans le cas contraire, il s'agit d'un dysfonctionnement. A suivre donc.

FO s'en est inquiété au niveau local et pour le coup, il y a bien eu un entretien.

NB : la responsable régionale (nouvel échelon) était également et exceptionnellement présente à ce CDAS.

Calcul du budget social 2022 du 44

	Enfants	Actifs	Retraités
Apports	36,82 €	9,57 €	3,19 €
Nombre	2122	3680	3710
Total/catég	78 132,04 €	35 217,60 €	11 834,90 €
Total	125 185 € (117 673 € après application de la réserve de 6%)		

Arbre de Noël 2022



Il aura lieu le 7 décembre à la Cité des Congrès avec un spectacle « la Belle Illusion » par la Compagnie «Remue-Ménage». Un goûter, des déambulations musicales et des maquillages seront proposés à l'issue de la représentation N'hésitez pas à nous remonter le ressenti de vos enfants ... et le vôtre également !

Un Groupe de Travail se réunira début janvier pour discuter de l'Arbre de Noël 2023, une 1^{ère} proposition ayant déjà été déposée.

Arbre de Noël 2023



Pour 2023, la délégation nous indique avoir été contactée par le producteur de Kermiland (fête foraine en intérieur - déjà programmée en 2021 sur le thème de la magie).

Ce serait cette fois, si le projet est retenu, « studio de cinéma ».

x Date : le mercredi 6 décembre 2023.

x Lieu : hall de la Beaujoire.

Deux formules sont proposées aux organisations syndicales :

x Une privatisation de la manifestation (Ministère des Finances seul) pour un montant de 60 000 euros

x Un regroupement avec le Ministère des Affaires pour un montant de 50 000 euros.

FO s'est étonné de cette proposition, car il avait été acté que la fête foraine ne reviendrait qu'une fois tous les 4 ans.

Ce sujet sera revu début 2023.

Restauration

Châteaubriant : Lors du dernier CDAS il nous a été annoncé que l'association avait été créée mais qu'aucune certitude n'était acquise concernant le prestataire.

Un devis chiffré avait, depuis, été élaboré par l'entreprise KHUN.

Le coût admission a été estimé à 7.70€ TTC (y sont intégrés frais de personnel, coût alimentaire, préparation, livraison, mise en place, service, plonge, véhicule de livraison frigorifique, système d'encaissement, blanchisserie, vaisselle, application Foodi, etc...)

Malheureusement la DGFIP a pris la décision de ne pas réouvrir de restauration à Châteaubriant bien que la DRFiP44 ait envoyé une lettre argumentée (non communiquée aux OS) du fait du trop faible nombre de convives (amoindri par le télétravail). La DGFIP préconise l'attribution des titres-restaurant.

Les représentants des Personnels ont indiqué clairement ne pas vouloir en rester là : il va y avoir une expression de leur mécontentement écrit et ils envisagent de mener une action sur place.



La restauration collective permet en effet à de nombreux collègues d'avoir un repas chaud et de qualité et pour certains en grande précarité, c'est le seul de la journée.

Les fonctionnaires peuvent aussi avoir des soucis financiers d'autant plus avec la perte de revenus de 22% depuis l'année 2000.

L'augmentation de 3,5% ne suffit déjà pas à combler l'inflation galopante de 2022 annoncée à 8% minimum ! Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'une expérimentation pour des frigos connectés va être menée prochainement. Bref le sujet est loin d'être clos.



Guérande : le restaurant le "Q salé" avec lequel une convention avait été signée ayant fermé, la délégation a trouvé une nouvelle solution avec "le Pitchouli" (formule à 13,90€) pour lequel Bercy devrait donner son feu vert.

Tant mieux pour les agents de centre des finances publiques de Guérande : au regard du coût, les syndicats ont encore moins compris le refus pour Châteaubriant.

Doumergue : une réunion a eu lieu le 6 octobre avec les différentes administrations concernées qui sollicitent une gestion concédée avec un prestataire externe (et non pas une gestion directe - plus lourde - avec des emplois mis à disposition).

La fin des travaux est prévue à l'été 2024.

Dernières activités sur le CAL 2022¹

- Du 16 au 18 septembre : week-end à Bihervé -île d'Arz (49 participants)
- Le 14 octobre : conférence MGEFI - Sports et santé (62 participants)
- Le 18 octobre : conférence « réseaux sociaux » (40 participants)
- Le 25 octobre : sortie Futuroscope 11-12 ans (71 participants)
- Le 6 novembre : sortie champignons intergénérationnelle (89 participants),
- Le 13 décembre : repas de Noël des retraités qui aura lieu à Saint Joachim (100 participants)



Berceaux

Le marché crèche MEF qui avait prolongé d'une année en août 2022, prendra fin le 31 août 2023.

Un projet d'adossement sur la marché de la SRIAS Pays de la Loire est envisagé du fait des difficultés rencontrées (inadéquation entre offres et demandes) .

- x Montant maximum des dépenses Finances : 15 M€.
- x Nombre de places: 26 berceaux avec attribution par l'Action sociale pour les Finances
- x Priorisation des berceaux : l'Action sociale ministérielle est prioritaire sur l'action sociale interministérielle.

Le marché Finances serait composé de 3 lots :

- x Ville de Nantes
- x Nantes Métropole hors Nantes
- x Loire Atlantique hors Nantes Métropole

NB : une demande de berceaux supplémentaires a été transmise au Secrétariat Général qui n'a, à ce stade, pas répondu favorablement.



Recrutement psychologue

La psychologue qui assurait les permanences nantaises a mis fin à un terme à la convention qui la liait à la délégation pour des raisons personnelles.

Un appel à candidature a été lancé.

Sur les 3 candidatures reçues, deux ont été sélectionnées par les médecins et seront reçues en entretien début décembre.

Reprise des permanences à compter en janvier 2023.

